

Rencontre nationale des ASV et projets territoriaux de santé le 1er juin 2017 à Lyon

Les parcours de santé : quelle réalité sur les territoires ?

Le parcours de santé est une notion de plus en plus convoquée par les acteurs du système de santé : face en particulier à l'augmentation des maladies chroniques et des affections de longue durée, elle répond au besoin de **repenser l'intervention sanitaire et sociale de manière plus articulée** et dans le sens d'une **meilleure coordination des prises en charge** autour de l'usager/patient. L'enjeu est de décloisonner et d'amener les professionnels des champs médico-sociaux à mieux travailler ensemble au service des personnes, démarche de décloisonnement que les Ateliers santé ville puis les contrats locaux de santé portent déjà sur leurs territoires dans le champ de la promotion de la santé.

Vecteur d'un enjeu de transformation du système de santé, ce concept est devenu structurant dans les politiques de santé, notamment au niveau régional, avec les Agences régionales de santé comme leviers d'impulsion et d'organisation sur les territoires. Aussi, les projets régionaux de santé dont la 2^{ème} génération est en cours d'élaboration mobilisent à l'unanimité cette logique de parcours, parfois reprise dans les contrats locaux de santé dans les collectivités.

Alors que le parcours de santé s'attache à **pallier les ruptures organisationnelles du médico-social, qu'en est-il sur les territoires, tant pour les acteurs de terrain que pour les habitants ?** Dans les quartiers où les difficultés sociales amplifient les problèmes de santé, comment prendre en compte les ruptures sociales dans les parcours en santé ? Plus encore, les difficultés médico-sociales des personnes se cumulent sur certains territoires avec des problématiques telles que le difficile accès aux droits ou aux services publics et le déficit de l'offre de premier recours, pivot du parcours. Comment le territoire peut-il alors mobiliser des ressources pour rendre effectif les parcours de santé des personnes ?

Pour y réfléchir collectivement, nous vous proposons un temps de rencontres et d'échanges autour du parcours de santé dans ces territoires, avec une attention particulière aux ruptures sociales et aux perceptions des habitants.

Programme prévisionnel :

Des **interventions en plénière posant le cadre** autour de cette notion de parcours vous seront proposées, ainsi que la présentation par le Collectif interassociatif sur la santé (CISS) Rhône-Alpes du projet TANDEM, une expérimentation sur un territoire local d'un accompagnement des usagers de santé en situation complexe.

Nous vous invitons ensuite à échanger lors **d'ateliers autour de 5 thématiques**, illustrées par des présentations d'expériences :

- La médiation dans les parcours de santé : agir aux interstices du social et du sanitaire
 - Parcours de santé et ruptures de connexion numérique et humaine
 - La place des maisons de santé pluridisciplinaires ou centres de santé dans les parcours de santé
 - Santé et jeunes
 - Parcours de santé et projet régional de santé : comment la parole des habitants sur leur parcours de vie peut-elle les nourrir ?
-

Public : tous les acteurs impliqués dans la santé sur les territoires : coordonnateurs de démarches locales en santé (ASV, CLS, CLSM, MAIA,...), habitants, usagers de la santé, acteurs institutionnels (ARS, Préfecture, CPAM,...), acteurs associatifs nationaux ou locaux, centres sociaux, collectivités (service santé, politique de la ville, CCAS,...), élus.

Inscription

Entrée gratuite mais inscription obligatoire, le nombre de places dans la salle étant limité :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeWqowbowLsk3JSt8ljKppJ9JUo6gyiFL4YRf43XT7LpLekA/viewform>

L'inscription aux ateliers vous sera proposée avec l'envoi du programme définitif.

Infos pratiques :

Horaires : 9h00 – 17h00

Repas sur place, offert la PnrASV

Lieu : **Centre international de séjour de Lyon (CISL)** - 103. Boulevard des Etats-Unis - 69008 LYON. A 10 minutes par tram de la gare Part-Dieu.

Le CISL propose un hébergement. Pour les personnes qui souhaiteraient réserver des chambres, vous devez vous connecter sur le site www.cis-lyon.com et remplir le formulaire de demande de disponibilités en ligne à j-30 avant la date d'arrivée. Il faut préciser en commentaire que vous venez pour la rencontre de la Plateforme de Ressources ASV, vous bénéficierez alors du tarif de groupe.